

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 18

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le secret du blessé récit militaire

Autor: Sales, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26^{me} année, LE PAYS

BELLELAY

Ils avaient livré à la culture les terres voisines du monastère, celles qu'ils continuaient à exploiter eux-mêmes à l'aide de leurs gens, peut-être la ferme de Beroie, puis celle de la Nod, et remontant le cours de la Rouge-Eau ils firent tomber sous leurs coups les grands sapins qui couvraient le territoire actuel des Genevez. De rustiques habitations s'élevèrent dans le vallon de la Rouge-Eau, autour de la place où l'on voit encore aujourd'hui les ruines de l'église de la Madeleine, sur la hauteur où se trouvent les Genevez et plus loin encore. Mais il fallait des colons pour peupler ces terres et c'est pourquoi Bellelay fit un appel aux étrangers qui voudraient bien venir s'établir sur ces hauteurs. Auparavant Pierre de Vennes crut bon de s'adresser à l'évêque de Bâle Pierre d'Isny, lui demandant une lettre de franchises en faveur des colons qui répondraient à son appel. La lettre de franchises sollicitée fut accordée. Henri d'Isny déclara que reconnaissant les mérites des religieux de Bellelay et désireux de leur témoigner son affection, il protégerait et favoriserait les étrangers que le monastère établirait sur ses terres, qu'il les exemptait de toute servitude à condition toutefois que chaque famille lui paierait annuellement un cens d'un chapon et d'une émine d'avoine et que tous défendraient au besoin l'évêque et leur nouvelle patrie, comme les autres habitants de la Courtine. Ce document, qui porte la date du 26 février 1284, est pour ainsi dire l'acte de fondation des Genevez¹. La lettre de franchises des Genevez fut confirmée par l'évêque Othon de Grandson en date du 3 juillet 1307².

Bientôt après la déclaration d'Henri d'Isny, des colons étrangers arrivèrent. Leur arrivée eut lieu vers l'an 1291. Une tradition qui s'est conservée aux Genevez jusqu'à nos jours veut que les premiers habitants de cette localité aient été d'origine genevoise et savoyarde. C'était cette tradition qu'au siècle dernier l'un des pères Voi-

1) Trouillat, II, 390.

2) Trouillat, III, 115.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 13

Le secret du blessé

RÉCIT MILITAIRE

par PIERRE SALES

Ainsi se déroulait, avec une uniformité dont elle ne se lassait jamais, la vie de Marceline. Les seuls événements qui y apportaient un peu d'animation étaient les lettres de Firmin et de Césaire, des lettres où ils contaient tous les détails de leur existence, et, comme cette existence paraissait fort sage, le vieux Parisot ne voulait pas admettre qu'ils avouassent tout.

— Les malins ! s'écriait-il, ça serait des petits saints, à les croire ! Mais je vous réponds qu'ils doivent joliment s'amuser là-bas... D'abord je connais le mien !

rol de Bellelay consignait dans un écrit que sa famille possède encore. Il attribuait à celle-ci une origine savoyarde.

M. L. Dufour de Genève qui s'est occupé spécialement de cette question sur laquelle il a publié une dissertation très intéressante¹), donne aussi une origine genevoise aux habitants des Genevez. Il appuie son affirmation sur le fait que vers la même époque des Genevois bannis de leur patrie vinrent s'établir au val de Ruz et y fonder les villages des Hauts-Geneveys et des Geneveys-sur-Coffrane, sur le nom même des Genevez, comme aussi sur la similitude des noms de familles des Genevez : *Maillard, Nycol, Flajeolat, Parusson, Jourdain, Voirol, etc.*, avec ceux d'anciennes familles de Genève et des environs. L'émigration genevoise pourrait bien avoir été la conséquence des guerres du comte Amédée V de Savoie contre le comte Aymon de Genève sous l'épiscopat de Guillaume de Conflans (1287-1295).

Il est probable que c'est à la suite de l'établissement des colons genevois aux Genevez que fut construite l'église de La Madeleine, l'ancienne église paroissiale des Genevez dont, comme je l'ai déjà dit, on voit encore les ruines à l'ouest de Bellelay. On peut donc dire que son origine est du commencement du XIV^e siècle. Toutefois, son nom ne nous apparaît pour la première fois que dans le Liber Marcarum de Frédéric de Rhein, vers l'an 1441.

C'est aussi pendant que Pierre de Varres était à la tête du monastère de Bellelay que la paroisse de Nugerol ou de la Blanche Eglise dont il était le collateur et sur les terres de laquelle il avait, comme nous l'avons vu, de nombreuses propriétés, vit s'élever le château de Schlossberg.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où le territoire de cette paroisse fut réuni au domaine temporel des évêques de Bâle. Les uns croient que le fait eut lieu en 999 ou 1032 et que ce fut une conséquence de la donation du monastère de Moutier à l'évêque de Bâle Adalbero par Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne. D'autres supposent que le territoire actuel de

1) Recherches sur l'origine du village des Genevez.

Et il clignait méchamment de l'œil vers Marceline.

Mais, depuis le 14 juillet, pas une lettre n'était parvenue au pays, ni de Firmin, ni de Césaire, et, comme ils avaient vaguement parlé de leur espérance d'être nommés brigadiers en même temps, Marceline se disait qu'ils avaient eu une déception et n'osaient pas l'annoncer au pays.

Puis, le silence continuait, elle s'inquiéta. Et lorsque, ce jour-là, vers midi, on lui remit, à la fabrique, une lettre de l'écriture de Césaire ; elle eut un sinistre pressentiment. C'était la première fois qu'une lettre lui était adressée à Bernouville.

Elle glissa la lettre dans le panier où elle apportait son déjeuner et, toute tremblante, gagna le bord de la rivière pour être bien seule.

« Ma pauvre Marceline,

« Il faut que je te dise qu'un grand malheur nous est arrivé, ou plutôt que ce qui est arrivé est un grand malheur. Et, en voyant que c'est

Neuveville fut donné à l'évêché par l'un des comtes de la maison de Neuchâtel devenus évêques de Bâle, par Berthold I de Neuchâtel (1071-1107), ou par Berthold I de Neuchâtel (1123-1134), ou par Henri III de Neuchâtel (1262-1274). D'autres encore, comme M. le curé Vuichard dans son intéressante notice historique sur Landeron et Cressier, pensent avec Boye que ce petit pays fut cédé aux évêques de Bâle par Berthold I de Neuchâtel en 1249, à la suite de ses démêlés avec Lüthold II d'Aarbourg. D'autres enfin prétendent que l'annexion de ce territoire accompagne la vente de l'avouerie de Bienne à l'évêque Henri de Thoune par le comte Berthold I en 1234. L'opinion la plus probable est que la paroisse de la Blanche-Eglise de Nugerol passa entre les mains des évêques de Bâle dès 999 ou 1032 comme dépendance de l'abbaye de Moutier. Il est certain, en effet, que ce territoire dépendait jadis de l'abbaye de Moutier. Nous trouvons parmi les possessions de Moutier que Lothaire, roi de Lorraine, confirme le 19 mars 866, la ville située in comitatu Pipinensi et appellée Nogerol, avec la chapelle qui en dépend²). Les mêmes termes sont reproduits dans l'acte du 20 septembre 884 par lequel Charles-le-Gros ratifie la concession du roi Lothaire³). Enfin le roi de la Bourgogne transjurane, Conrad, confirmant à son tour les possessions de l'abbaye, le 9 mars 962, cite également parmi ses possessions la ville appelée Nogerol in comitatu à Bargensi avec la chapelle qui a St-Ursanne pour patron⁴).

A tout instant les comtes de Neuchâtel cherchaient à reprendre aux évêques de Bâle l'avouerie de Bienne qu'ils avaient aliénée. Ils se seraient aussi emparés volontiers du territoire de la Blanche-Eglise voisine de leurs états. De là la guerre de 1249 entre Berthold I de Neuchâtel et Lüthold II d'Aarbourg, guerre où la ville de Neuchâtel fut réduite en cendres (28 septembre 1249). A peine Henri d'Isny avait-il remplacé Henri de Neuchâtel sur le siège épiscopal de

1) Trouillat, I, 112.

2) Trouillat, I, 120.

3) Trouillat, I, 134.

moi qui t'écris, tu devineras tout de suite que c'est Firmin qui est malade, tandis que je suis bien portant, quoique, au fond, j'ai tant de chagrin que je vaux pas mieux que lui. Enfin, il faut je te dise comment ça s'est passé, pour que tu n'ignores rien. Donc, au 14 juillet, nous nous attendions, tous les deux, à recevoir les sardines, mais on a oublié les miennes, on ne nous a envoyé que celles de Firmin, ce qui fait qu'ils ont ri dans l'escadron ; mais ils n'ont pas ri longtemps, rapport que je ne l'aurais pas permis, pas plus que Firmin. Et alors, à cette revue qui se passe dans une belle plaine comme chez nous, nous avons eu tellement chaud que, le soir, nous en étions malades, et puis aussi de l'idée qu'on nous avait pas nommés ensemble.

Après, nous avons voulu voir les illuminations pour te les raconter. Et peut-être si nous avions diné, rien ne serait arrivé ; mais nous n'avions pas faim. Et, à onze heures au moment de

Bâle (1275) que le comte Amédée formulait de nouveau ses revendications avec menace de recourir aux armes. Enhardi par l'exemple du comte de Ferrette et de celui de Montbéliard qui venait de s'emparer de Porrentruy, malgré les défenses de l'empereur Rodolphe, il se mit effectivement en campagne et serendit maître de Nügerol, de Bienna et de tout le littoral septentrional du lac.

(A suivre)

JECKER, curé.

CHRONIQUE HORTICOLE

Les arbres et leurs fruits

(Fin)

Qu'est-ce qu'une palmette ?

Une palmette comme son nom l'indique : *palma*, paume, main, est la forme d'un arbre ressemblant à une main appliquée contre un mur, les doigts écartés.

C'est la forme ordinaire des espaliers et nous conseillons vivement de ne pas en adopter d'autre ; elle est la plus logique et celle par qui la sève se répartit le plus également, et qui torture le moins les arbres.

Quand notre *scion* sera planté, laissons-le s'enraciner, et s'il n'est pas extraordinairement vigoureux, ne le taillons pas la première année. Il ne faut pas aller trop vite en besogne, c'est le défaut des commençants, qui veulent avoir les fruits avant les branches.

La seconde année, après avoir bien étudié, sur un dessin, s'il est possible, une palmette régulièrement tracée, ou, à défaut d'une figure sur le papier, après l'avoir examinée soigneusement chez notre voisin, (les palmettes ne sont pas rares), nous nous ferons un plan, pour la direction de notre sujet, et nous y resterons fidèle, en dépit de tous les obstacles.

Nous commencerons, en conséquence, par choisir un bouton placé en face de nous, au milieu de la tige, jamais derrière, ni de côté, et nous taillerons sur ce bouton, aux deux tiers environ de la longueur du scion. La plaie sera ainsi cachée par le prolongement qui naîtra sur ce bouton même.

La sève refoulée, de cette manière, à la base, développera de tous côtés des branches vigoureuses. Vers la fin de juin, nous en choisirons deux, symétriquement placées, de chaque côté du tronc, et nous supprimerons toutes les autres.

Ces deux branches, ainsi que le prolongement du sommet, seront soignées par nous avec amour, nous les nourrirons de toute la sève possible, et pour cela, nous n'aurons pas peur de retrancher tous les bourgeons qui pourraient se développer au détriment de nos trois élèves. Si nous les protégeons, d'une manière vigilante, contre l'invasion des parasites, nous obtiendrons, pour l'année suivante, trois branches belles, nettes et vigoureuses.

L'arbre étant sain et bien constitué, nous pourrons obtenir, la troisième année, et dans les mê-

renter au quartier, nous avons pensé qu'il fallait arroser tout de même les galons de Firmin... Mais tu sauras que tout était contre nous : il y avait trop de monde dans notre petit débit de la rue Blomet ; et partout ailleurs, on ne servait que du vin, un vin plutôt noir, qui vous râle la gorge. Et voilà l'origine du mal, car, cinq minutes plus tard, nous n'avions quasiment plus la tête à nous. J'y ai attrapé pour la première fois de la consigne ; et, depuis, Firmin est à l'hôpital du Gros-Caillou, avec une blessure à la tête sur laquelle je ne te dirai rien quoique l'infirmier, avec qui je me suis mis bien, m'ait expliqué la chose. C'est d'ailleurs des noms que tu ne connais pas plus que moi.

« J'ai pu te voir aujourd'hui, près d'une heure, not' pauv' Firmin ; et, vu son état, il ne m'a pas conté grand' chose ; mais il m'a bien recommandé de t'écrire que c'était un accident, rien qu'un accident, pour que tu n'ailles pas t'imaginer que c'est autre chose qu'un accident. Et il a dit aussi qu'il y avait des moments où il se trouvait mieux et d'autres où il croyait que c'était fini. J'en ai le cœur brisé.

« Et maintenant, ma bonne Maline, il faut que

mes conditions un second étage de branches-mères ; si non, il vaut mieux attendre la quatrième année et ne former un étage que tous les deux ans.

Nous continuerons ainsi d'année en année jusqu'au cinquième ou sixième étage ; il est difficile d'en obtenir davantage.

Ce n'est pas plus malin que cela.

Passons aux pyramides, c'est-à-dire aux arbres plantés, sans abri, dans les jardins.

Les règles ci-dessus s'appliquent, en tous points à cette forme ; la seule différence consiste dans le nombre des branches-mères. Au lieu d'en avoir de deux côtés seulement, il y a lieu d'en faire pousser tout autour du tronc.

Les *arboricultrices-artistes* disent qu'il faut laisser, entre les branches des pyramides, un espace ou écartement de trente centimètres.

Nous ferons comme nous pourrons. On ne commande pas aux arbres, comme à une troupe de soldats, des par le flanc et des par files. Il faut évidemment chercher à obtenir une forme aussi belle et aussi régulière que possible, mais il est difficile d'arriver en arboriculture, à une précision mathématique. L'essentiel consiste, d'après nous, à obtenir des branches aussi droites et aussi saines qu'une tige de coudrier ou de noisetier. Nous ajoutons que pour avoir des fruits, il faut également obtenir ces branches très longues et voici pourquoi :

Les fruits se montrent, dans les arbres à pélins, sur de petites brindilles appelées *dards* et *lombourdes*, de huit à dix centimètres, relativement courtes, ne devant plus s'allonger, et qui poussent directement sur les branches-mères. Elles sont le résultat du ralentissement de la sève. Or, il est facile de concevoir que ce ralentissement est la conséquence du long parcours que nous donnons à cet élément vital par des canaux nombreux et très étendus. Ceux qui compriment la sève en une surface restreinte, en taillant trop court les branches-mères, produisent l'effet d'une bouteille de Champagne d'où le liquide s'échappe avec force ; la sève se précipite alors et lance des branches énormes qui éclatent de tous côtés dont on n'est plus maître et qui ne se mettent pas à fruits.

Taillons donc long les branches-mères, étenant-les le plus possible, et, à ce propos, ne craignons pas de donner du mur à nos espaliers et de l'espace à nos pyramides. Nous lisons, dans les manuels d'arboriculture, des quantités d'avis et de conseils sur le pincement des bourgeons anticipés, les torsions, et autres tortures imposées aux arbres pour les mettre à fruits.

Permettez-moi de vous dire que tous ces systèmes empiriques ne sont que des remèdes, ou des palliatifs, contre une fausse manœuvre, consistant à tailler trop court les branches-mères, et à ne pas leur laisser la vie à laquelle elles ont droit.

Il vaut mieux diriger convenablement deux espaliers contre un beau mur, que d'en avoir dix trop serrés, victimes destinées aux supplices des mises à fruits laborieuses.

L'air, le soleil et l'espace sont aussi nécessaires aux arbres qu'aux humains.

Je te dis que je suis ben malheureux et ben triste, tout seul dans Paris, et que, si Firmin tombait plus malade, je ne sais pas ce que je deviendrais. Et je t'aime peut-être plus fort qu'avant ; et je ne cesse pas de songer à toi. Tu verras ce qu'il faut faire. Je t'embrasse de tout mon cœur. »

« CÉSAIRE, PARISOT. »

« P. S. Le train le plus commode est celui qui part de Gisors à trois heures et qui arrive à Paris à cinq heures et demie. »

Marceline lut d'abord cette lettre d'un seul trait ; et, à mesure qu'elle avançait, ses yeux s'obscurcissaient de larmes ; et à la fin, elle éclata en sanglots. Elle n'avait pas plus faim que son frère et son ami le soir du 14 juillet ; elle ne toucha pas à son déjeuner. Assise au pied d'un arbre, elle regarda longtemps couler la rivière qui s'échappe en bouillonnant de la fabrique puis elle reprit la lettre et essaya de se reconnaître dans le vague récit de Césaire. Elle finit par se dire :

« Ils auront eu une querelle avec de méchantes gens, et Césaire a du remords de n'avoir pas mieux défendu son ami. »

Nous couperons donc impitoyablement tous les gourmands et tiges épaisses qui croîtront sur nos branches-mères, et nous allongerons celles-ci indéfiniment, relevant au besoin, leur extrémité pour appeler la sève, qui s'attarde près du tronc, et qui pousse là, en rejetons trop vigoureux.

Au bout de quatre à cinq ans, peut-être plus, (il faut de la patience), quand nos branches-mères seront assez étendues, nous verrons apparaître ces bienheureux petits *dards*, pères nourriciers de nos poires et de nos pommes. Ils n'auront pas, alors besoin de tailles, ni de tourments pour se mettre à fruits, et nous donner, avec générosité, pendant de longues années, de brillantes et d'abondantes récoltes.

Nous avons ainsi terminé la tâche que nous nous étions assignée, le plan que nous nous étions tracé, pour l'étude des arbres fruitiers à pépins.

Si cette histoire vous a amusé, ami lecteur, nous n'allons pas la recommencer, mais nous pourrions vous la continuer, sous une autre forme, et sur un autre sujet : sur les légumes, par exemple, ou sur les fleurs ; car, l'horticulture est un monde. Que dis-je ? C'est le monde lui-même, c'est le tableau enchanteur, admirablement peint, que Dieu se donne la peine d'offrir lui-même, chaque année, comme un présent royal, à l'homme sa créature privilégiée.

HOTRICOLUS.

Un brave.

Devant son pupitre, à gauche de la fenêtre, monsieur mon régent écrit...

... Sa grosse main froisse le papier en courant, et ses lèvres se plissent en un sourire ineffable de finesse et de légèreté...

— Demain... demain, quand il lira celle-ci !...

Et le monsieur très gras se frotte les mains avec ardeur...

— C'est que je l'ai à l'œil ce curé-là !...

Et, tout heureux et tout aise, il met sa lettre sous enveloppe, sans l'avoir signée, se frotte les mains de plus en plus fort, et sourit de plus en plus légèrement...

C'est que, voyez-vous, chez monsieur mon régent, le sourire est plus essentiel que l'âme... sans le sourire qui illumine sa face un peu rouge, monsieur mon régent ne serait plus monsieur mon régent... Il est impossible de se figurer monsieur mon régent sans son étonnant sourire.

* *

Sept heures du soir... Dans la salle à manger, au coin du fourneau, tout près du chat qui ronronne, et du chien qui bâille, monsieur le curé dépose son courrier...

Tiens... une lettre... de Delémont !... Qui peut bien m'écrire de Delémont ?...

Et monsieur le curé déchire l'enveloppe et jette un regard à l'endroit où les honnêtes gens signent leur nom...

— Pas signée... Qu'est-ce-à-dire ?...

La cloche de l'atelier retentit alors ; il fallait reprendre la tâche. Elle s'achemina lourdement vers son métier, si pâle que ses voisines lui demanderont si elle était souffrante.

Elle ne répondit à personne et essaya de mettre une pièce en marche ; mais elle ne pouvait plus travailler : ses yeux, continuellement, s'emplissaient de larmes, ses mains avaient perdu toute sûreté. Elle essuyait bien ses yeux ; mais cela n'empêchait pas qu'elle vit, au lieu de son métier, une chambre d'hôpital et son frère couché, la tête ensanglantée, et Césaire auprès, pleurant.

Vers trois heures, elle n'y tenait plus : elle allait prévenir le contre-maître qu'elle ne pouvait plus travailler ; et, aussitôt, elle s'en retourna, toute chancelante, à Bézu, murmurant :

— Mon pauv' Firmin !... Mon pauv' frère !...

Heureusement, les champs avaient attiré toute la population ; elle ne rencontra aucun curieux qui l'interrogeait sur les motifs de ce retour subit. Et elle était toute seule, lorsqu'elle pénétra dans sa chambrette.

(La suite prochainement.)